



Département Coupes

Procès-verbal de Département n°1 du 11 décembre 2012

Présents : MM Bernard SCHERPEREEL (Président), Pascal HERQUIN (Secrétaire) Christian FRAITURE, Alain GEURTEN et Christophe NOTELAERS

Invité présent : Alain KAISON

Invités excusés : Jean-Pierre DELCHEF, Lucien LOPEZ, Claire PORPHYRE, Jacques RINGLET et José NIVARLET

1. Approbation du procès-verbal n°3 du département du 26/04/2012

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation des procès-verbaux de bureau n°1 à 5 – saison 2012-2013

Les procès-verbaux sont tous approuvés à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan jusqu'aux ¼ des finales

Le Président déplore, comme chaque année, les quelques forfaits appliqués. Cependant, ils ne sont heureusement pas trop nombreux cette saison.

C. NOTELAERS regrette que lors des rencontres « espoirs » les arbitres ne contrôlent aucun document (licences, cartes d'identités ...). Pareille manquement a eu, cette année, une conséquence néfaste (forfait) pour un de nos clubs.

4. Choix des sites et programme des ½ finales

Les membres du Département ont tous été contactés, préalablement, par le Président afin qu'ils lui communiquent leur choix des sites.

Les clubs candidats étaient : BCO Saint-Ghislain, UBCF Quaregnon, JS Baulet, BC Carnières, BC First Andenne, CS Bouge, New BC Profondeville, BC Linthout, BC Cointe et BC Herve Battice.

Les sites retenus étaient les suivants :

- BC CARNIERES (Ht) ; 2 matches jeunes et matches messieurs
- BC LINTHOUT (Bt) ; 5 matches jeunes ;
- FIRST ANDENNE (Na) ; 2 matches jeunes et 2 matches dames ;
- BC HERVE BATTICE (Lg) ; 5 matches jeunes.

Le CDA a accepté ces différents choix lors de sa séance du 10/12/2012.

Le Président rappelle que la présence d'au moins un membre du Département est nécessaire sur chacun des sites afin de veiller au bon déroulement de la compétition. Il souhaite être informé rapidement des disponibilités de chacun.

5. Choix du site pour les finales.

Trois clubs ont confirmé leur candidature : Bc Ans, RCS Natoye et Liège Basket.

Le CDA a décidé, lors de sa séance du 10/12/2012, de confier l'organisation au BC ANS.

6. Adaptation des règlements pour la saison 2013/2014

Au vu de certains problèmes rencontrés cette saison, des adaptations aux règlements seront nécessaires ; notamment en ce qui concerne les rencontres avec prolongations.

Par ailleurs, les modifications de dates et horaires de certaines rencontres posent parfois problèmes. Cette problématique fait débat. Le souhait général du Département est d'imposer d'office la date et l'heure prévue en championnat pour le club « visité » en cas de « blocage ».

Le Président invite l'assemblée à y réfléchir sereinement et souhaite qu'on lui transmette, dans les meilleurs délais, toutes les propositions de modification. Un règlement adapté sera proposé au vote des parlementaires lors de la prochaine A.G. de mars 2013.

**Le Secrétaire,
Pascal HERQUIN**

**Le Président,
Bernard SCHERPEREEL**